

Image not found or type unknown



Changement de destination d'un batiment en zone agricole

Par **AM13**, le **26/03/2012** à **16:56**

Bonjour,rnrnje vais hériter d'un bâtiment (écurie + une grande salle) en zone agricole qui n'a jamais était habité (avec eau par forage, EDF, et fosse septique), ce bâtiment et les parcelles de le propriété ne dépendent d'aucune activité agricole, c'était seulement une propriété familiale ou il y avait poule chevaux et ou l'on faisait repas de famille anniversaire etc...rnrnDonc ma question est de savoir si je peux y vivre et y faire des travaux (se servir des écuries pour y faire des chambres), sachant que ce bâtiment n'est pas considéré comme une habitation.rnrnUn changement de destination est-il possible?rnrnMerci d'avance pour vos réponsesrnrnCordialement

Par **amajuris**, le **26/03/2012** à **18:02**

bjr,rnen zone agricole votre projet ne me semble pas possible.rnvous pouvez interrogez votre mairie et/ou demander un certificat d'urbanisme d'information ou opérationnel.rncdt